



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


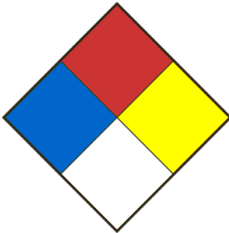
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit NICKEL (POUDRE)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique Ni		Numéro MAT NR-0105 ; NR-0106	Masse molaire 58,71
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes NICKEL (DUST), NICKEL PARTICULES			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2020-07-24	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Sensibilisation cutanée catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1 Cancérogénicité catégorie 1B
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions prolongées ou répétées. H350 Peut provoquer le cancer.
Conseils de prudence (P)	P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P405 Garder sous clef.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 2 Réactivité 1 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Nickel	7440-02-0	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Les poussières fines en concentration suffisante peuvent être combustibles, ou exploser si confinées dans un espace restreint et soumises à une source d'inflammation.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser un extincteur de classe D ou de la poudre spéciale pour les incendies de métaux.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - nickel/oxyde de nickel, oxyde d'aluminium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Possibilités de violentes réactions avec le titane, le nitrate d'ammonium, le perchlorate d'ammonium et l'acide hydrazoïque. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Ramasser à l'aide d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de l'humidité et des produits incompatibles. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
Méthode et équipement de manutention	Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter tout contact avec l'eau. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Nickel	7440-02-0	TWA	1.5mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
		TWA	0.05mg/m ³	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	1mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	1mg/m ³	Canada. Ontario OELs

Origine des données	Fisher Scientific
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre de couleur grise (granulométrie env. 100 mesh).
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non-disponible.
Point de fusion / congélation	1455-2651 °C
Point initial d'ébullition	2730 °C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	133 Pa à 1810 °C.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	8.9g/cm ³
Solubilité	Insoluble dans l'eau et solvants organique, soluble dans acides forts.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	400 °C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la formation de poussière.
Substances incompatibles	Les acides, le titaniu, l'acide hydrazoïque, les agents oxydants forts et les sulfures. Le nickel en poudre chauffé peut réagir vivement avec du nitrate d'ammonium, du soufre, du sélénium, du phosphore, de l'arsenic, du bore, du carbone, du titane et du silicium.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - nickel/oxyde de nickel.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

NICKEL (POUDRE)

Premières voies d'absorption	Inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et larmoiement.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des membranes muqueuses et du système respiratoire supérieur.
- Ingestion	Effets narcotiques, désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, tremblements, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, toux, problèmes respiratoires, laryngite, conjonctivite, souffle court, maux de tête, nausées et vomissements. Peut entraîner une allergie cutanée chez certains sujets. Est reconnu comme agent cancérigène possible pour l'homme (classe 2B) par le CIRC.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - > 9000 mg/kg. DL50 Cutanée: Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en semi-statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 15.3 mg/L - 96h.
Persistence et dégradation	Insoluble dans l'eau. Peuvent persister d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité peu probable dans le sol en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Sensibilisation cutanée catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1 Cancérogénicité catégorie 1B
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-07-24